Le courrier de

LA HOUVE ET DU PAYS BOULAGEOIS

La lettre d'information de la Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois



www.houvepaysboulageois.fr

SOMMAIRE











Le courrier de la Houve et du Pays Boulageois N°4 - Juin 2019

Directeur de la publication : André Boucher Suivi éditorial : Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois Mise en page et impression : ImprimCom'Est - 57220 Boulay Photographies : Communauté de communes de la Houve et du Pays Boulageois - ArtePlus Tirage : 10 500 exemplaires N° ISSN en cours - Dépôt légal à parution.



L'EDITO DU PRÉSIDENT

Ce nouveau numéro du courrier de la Houve et du Pays Boulageois est riche en projets et nouveautés. L'année 2019 verra la concrétisation de nombreux projets qui rendront de nouveaux services très attendus : petite enfance, cantine, télécommunications... Tous ces travaux renforceront l'attractivité de notre territoire et amélioreront votre vie quotidienne, grâce aux subventions que j'ai pu obtenir auprès de l'Etat, de la Région et du Département.

L'image de notre territoire est également valorisée par son patrimoine et ses animations. La nouvelle édition de Boulay Bouq'In fait partie des événements que nous sommes nombreux à attendre. Vous retrouverez à nouveau tous les ingrédients qui font son succès : une sélection d'auteurs de qualité, des animations grand public. Nous vous attendons nombreux pour notre marché des producteurs locaux qui sera organisé dans le cadre du salon.

Enfin, ce numéro laisse une large place aux nombreux débats actuels sur les ordures ménagères. Vous pourrez découvrir que les sommes collectées servent uniquement à la collecte et au traitement de nos ordures. La situation du SYDEME a été relatée régulièrement dans la presse ces dernières semaines. Les élus de la CCHPB ont longtemps milité pour une plus grande transparence des finances du syndicat. Espérons que la nouvelle équipe récemment élue pourra enfin nous éclairer et proposer des solutions pour redresser un outil construit pour nos habitants.

Bonne Lecture.

André BOUCHER,
Président de la Communauté de
Communes de la Houve et du Pays Boulageois,
Maire de Boulay,
Conseiller Régional Grand Est

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal... diagnostic en cours

Il y a un an, la CCHPB prescrivait l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). L'occasion de faire le point sur son état d'avancement.

Conformément à la frise chronologique ci-dessous, le PLUi est donc entré depuis septembre 2018 dans son diagnostic initial. Il s'agit d'une phase de collecte, d'analyse et de restitution de données afin de permettre aux élus d'entamer un débat pour définir les grands objectifs communs en termes de développement urbain de nos 37 communes.

Les 4 groupes de travail thématiques ont commencé à travailler sur les premières restitutions de l'AGURAM, l'agence d'urbanisme qui accompagne les élus dans la réalisation du document.

La frise prévisionnelle du PLUi PLUI: Définition du pro Justifications du PLUI réglementaire du PLUI Enoughty Problem Etudes PLUI Approbation du PLUi

Concertation agricole

Un des éléments majeurs pour réfléchir au développement des villages est de prendre en compte l'activité agricole. En effet, cette activité génère des périmètres de protections dans les villages. De plus, il faut faire cohabiter l'agriculture avec l'habitat, les activités de loisirs... Par conséquent, l'ensemble des

exploitants a été invité à des réunions de concertation fin 2018 afin de connaître précisément leur exploitation et l'avenir de leur activité.

Modalités de concertation

Afin d'assurer la concertation avec le grand public, il est rappelé ci-dessous les modalités prévues par la délibération de prescription du PLUi, en-dehors des publications dans ce bulletin:

> Un dossier d'information (contenant les pièces administratives du dossier ainsi que les documents techniques intermédiaires validés par le COmité de PILotage utiles à la concertation, au fur et à mesure de leur production et jusqu'à l'arrêt du projet) et un registre permettant de recueillir les observations de toute personne intéressée sont tenus à la disposition du public au siège de l'intercommunalité ; ce même dossier sera disponible dans les 5 communes de Boulay, Falck, Varize, Téterchen et Piblange et sur le site internet de la CCHPB.

Le site internet sera utilisé pour procéder à une information sur l'état d'avancement du PLUi.

> Au moins une réunion publique d'information sur le projet sera organisée dans chacun des cinq secteurs géographiques.

> Une adresse email:

plui@cchpb.net permet également à toute personne intéressée de s'exprimer sur le projet jusqu'à son arrêt.

La redevance... ça sert à quoi?

Ces dernières années, les évolutions des redevances des ordures ménagères ont été au centre de bien des discussions. Pour bien comprendre, les infos ci-dessous vous permettront de savoir ce que finance la redevance.

Des recettes et dépenses strictement sebarées

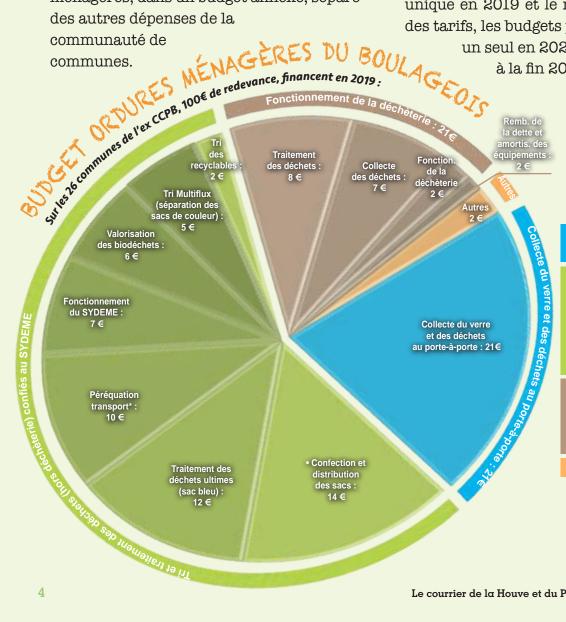
La redevance des ordures ménagères sert exclusivement à financer les dépenses liées à la collecte et au traitement des ordures ménagères, dans un budget annexe, séparé



Deux budgets aujourd'hui, un seul demain...

Lors de la fusion, les deux anciens budgets ordures ménagères de la CCPB et de la CCH ont été conservés car la gestion du service différait sur les deux territoires : prestataire de collecte différent, travaux en cours à la déchèterie de Dalem... Après la signature du marché de collecte unique en 2019 et le rapprochement progressif des tarifs, les budgets pourraient être fondus en

un seul en 2020 și la situation financière à la fin 2019 le permet.



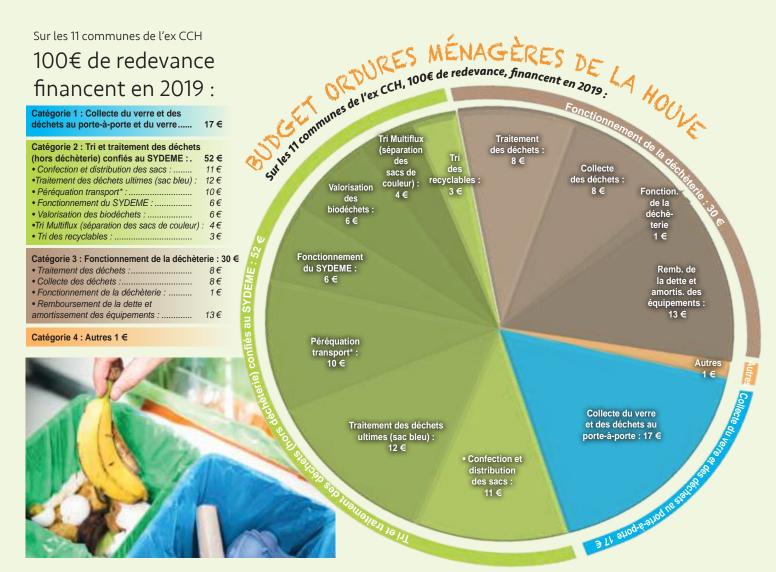
Sur les 26 communes de l'ex CCPB

100€ de redevance financent en 2019:

Catégorie 1 : Collecte du verre et des déchets au porte-à-porte et du verre	21 €	
Catégorie 2 : Tri et traitement des déchets (hors déchèterie) confiés au SYDEME : . • Confection et distribution des sacs : • Traitement des déchets ultimes (sac bleu) : • Péréquation transport* : • Fonctionnement du SYDEME : • Valorisation des biodéchets : • Tri Multiflux (séparation des sacs de couleur) . • Tri des recyclables :	56 € 14 € 12 € 10 € 7 € 6 €	
Catégorie 3 : Fonctionnement de la déchèt Traitement des déchets : Collecte des déchets : Fonctionnement de la déchèterie : Remboursement de la dette et amortissement des équipements :	terie : 2 8 € 7 € 2 €	?1 €

*La péréquation du transport regroupe les opérations de transferts des déchets entre les installations du SYDEME ou vers des prestataires extérieurs.

Catégorie 4 : Autres



Le geste de tri... geste capital pour réduire les coûts!

Le système multiflux permet une collecte unique des déchets ménagers. Cependant, le centre de tri permet une séparation des sacs bleus, orange et verts pour un traitement séparé. Tout d'abord, un mauvais tri surenchérit cette phase en compliquant le travail des opérateurs.

De plus, les coûts de traitement des différents types de déchet est bien différent. Les graphiques montrent un écart de 1 à 6 entre le traitement des ordures résiduelles du sac bleu et les recyclables du sac orange, notamment grâce aux recettes reçues pour la vente des recyclables.

Il est donc capital de bien orienter les déchets recyclables ou valorisables vers les sacs verts et oranges pour maîtriser les coûts.

La situation du SYDEME

C'est la principale cause des évolutions des tarifs depuis 2014. Le syndicat de traitement des ordures ménagères qui regroupe 10 intercommunalités dont la CCHPB connaît de graves difficultés financières.

Devant l'incapacité des élus de redresser la situation, les délégués de la CCHPB ont pris leurs responsabilités en faisant partie des délégués ayant voté le rejet du budget 2019 présenté en mars, ce qui a conduit à la démission du Président du SYDEME. Depuis l'élection d'un nouveau président, nos délégués prennent toute leur part et se tiennent aux côtés de la nouvelle équipe pour sortir de cette crise.

TRAVAUX

Pendant toute l'année 2019, les chantiers pilotés ou financés par la CCHPB vont se multiplier dans un grand nombre de communes.



Crèche-multi-accueil à Hargarten :

Attendue depuis de nombreuses années, la crèche multi-accueil (qui accueillera aussi le relais assistants maternels) ouvrira au mois de janvier 2020. Depuis la fin 2018, le chantier est lancé rue des Prés à Hargarten. La structure du bâtiment est maintenant achevée et les travaux de second œuvre vont bientôt démarrer.

La gestion de la crèche multi-accueil sera déléguée à un partenaire privé (entreprise ou association), comme c'est déjà le cas avec l'AASBR sur les sites petite enfance de Boulay et Piblange.

Coût du projet : 1 370 000 € HT

financés à 80 % par la Caisse	
d'Allocations Familiales	(390 648 €),
la Région Grand Est	(342 500 €),
l'Etat	(274 000 €)
l'Union Européenne	(88 852 €).
Reste à charge pour la CCHPB :	274 000 €.

Une année riche

Rénovation de la cuisine centrale

communautaire : équipement indispensable

C'est un nouveau chantier d'envergure qui va durer tout l'été. Objectif : être prêt pour la rentrée 2019. Afin de pouvoir adapter le lieu à ses nouvelles obligations, des travaux de rénovation sont engagés pour :

- 1 Agrandir les espaces de production des repas
- Créer un espace «vestiaires» plus adapté
- Gréer un quai de chargement pour les repas livrés et le stationnement des véhicules
- Moderniser les équipements en cuisine

La cuisine continuera à produire pendant sa période de fermeture en juilletaoût, grâce au partenariat noué avec le Département et le collège de Boulay qui mettra à disposition ses cuisines.

Coût du projet : 680 000 € HT

f	inancés par le		
1	Département de la Moselle	(211	250,00€
	l'Etat	(161	947,50 €

La cuisine centrale livre aujourd'hui 11 sites périscolaire sur la grande majorité du territoire (Falck, Dalem, Hargarten, Voelfling, Piblange, Gomelange, Coume, Eblange, Volmerange, Momerstroff et Niedervisse) ainsi que la crèche de Boulay et la microcrèche de Piblange.



en chantiers

Assainissement : mise aux normes

à Brouck avant des travaux à Dalem

2019 sera également une année chargée au niveau de l'assainissement. Le printemps 2019 voit se dérouler les travaux de mise aux normes des installations d'assainissement non collectif sur la commune de Brouck. Ce chantier permettra à l'ensemble de la commune d'être aux normes pour le traitement des eaux usées sur la base d'installations individuelles.

Coût du projet à Brouck : 380 000 € HT

A compter de la rentrée de septembre, des travaux sont également prévus à Dalem au centre du village mais également la rénovation complète de la canalisation transportant les eaux usées de la sortie du village à la station d'épuration.



Fibre et téléphonie mobile

Les avancées sont très attendues par l'ensemble de nos 23 500 habitants...

Déploiement de la téléphonie mobile

Dans de nombreux villages, le téléphone mobile passe mal. Pour y remédier, plusieurs programmes ont été lancés en Moselle, d'abord par les collectivités puis par les opérateurs euxmêmes. Tous ces projets vont se concrétiser dans les prochains mois.

Au total, ce sont 9 communes qui vont bénéficier de l'implantation d'antennesrelais afin de mettre fin aux zones blanches dans ces villages : Piblange, Mégange, Bettange, Eblange, Gomelange, Momerstroff, Dalem, Rémering et Varize.

D'autres programmes de travaux sont prévus jusqu'en 2025. D'autres secteurs pourront peutêtre bénéficier de nouvelles implantations.

5 millions d'euros pour déployer la fibre

Fibre optique : c'est parti pour le boulageois

Depuis la mi-mai, les équipes du groupement d'entreprises chargé de déployer la fibre optique pour le compte de Moselle Fibre ont commencé à travailler sur le Pays Boulageois. Ils vont petit à petit déployer le réseau dans les 26 communes. Les travaux démarrent tout d'abord par le génie civil avant la pose des câbles et le déploiement devant toutes les habitations.

La commercialisation des premières offres devrait avoir lieu au début du premier semestre 2020.

3 Et bientôt sur la Houve

Bien qu'exclus du plan de déploiement initial, les 9 communes de l'ex C.C. de la Houve non desservies par un réseau fibre (Tromborn, Oberdroff, Château-Rouge, Voelfling, Merten, Villing, Berviller, Remering et Dalem) seront également équipées par le réseau fibre optique. En effet, la CCHPB a trouvé un accord avec le syndicat Moselle Fibre pour lui déléguer la compétence sur ces 9 communes par une convention spécifique. Les travaux seront financés par l'emprunt et une participation des communes, sur le modèle du Boulageois. L'arrivée de la fibre sur ces communes sera décalée par-rapport au Boulageois, avec une mise en service projetée en 2021.

10 Editions pour Boulay Bouq'in

Le dernier week-end de juin, le centre-ville de Boulay accueillera pour la dixième fois le salon du livre Boulay Bouq'In. Un événement devenu incontournable.

Deux jours de salon du livre 100 auteurs des animations non-stop.

Ce programme vous est maintenant familier. En effet, c'est la dixième année d'affilée que tous nos habitants pourront profiter de cet événement phare du territoire. Lancé comme une idée un peu folle, Boulay Bouq'In est devenu un rendez-vous très attendu par les auteurs et les visiteurs.

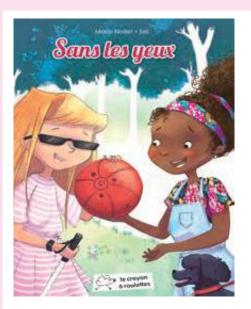
Le succès n'aurait pas été au rendez-vous sans la volonté d'ouvrir l'événement sur le territoire, principalement par l'intermédiaire des élèves des établissements scolaires (voir article ci-dessous). Cette année, le salon s'inscrit dans la thématique de la nature et de l'environnement. Plusieurs auteurs dont c'est le domaine de prédilection seront présents.

NATURE & ENVIRONNEMENT table ronde et marché des producteurs locaux le samedi.



> Boulay Bouq'In Samedi 29 et Dimanche 30 Juin

de 10h à 19h. Place de la République à Boulay Animations en soirée le samedi.



Promouvoir la lecture

Auteurs & Lecteurs en herbe...

Promouvoir la lecture : telle est la mission de la CCHPB. Grâce à un partenariat avec la maison d'édition du Crayon à Roulettes, deux projets en milieu scolaire sont venus compléter le prix jeunesse.

Tout d'abord, entre novembre et janvier, 5 classes de CM1 – CM2 de Boulay, Falck, Piblange, Téterchen et Volmerange ont constitué le comité de jeunes lecteurs. Ayant entre les mains 3 véritables manuscrits, ils ont dû choisir et commenter leur ouvrage préféré qui sera édité par l'auteur et présenté au salon du livre. Ce travail a permis aux élèves d'appréhender le processus de la création d'un livre de l'auteur à l'impression. C'est l'ouvrage de Marie NOLLET : «Sans les Yeux», qui a été récompensé.

En parallèle, ce sont trois classes de CP CE1 de Boulay, Volmerange et Falck qui ont participé à la création d'un ouvrage de A à Z. Grâce à plusieurs séances de travail auprès de l'auteur et de l'illustratrice, l'histoire de «Gaspard le Froussard» écrite par Marie ZIMMER et illustrée par les enfants a vu le jour. Certains seront même en dédicace lors du salon du livre. De vrais auteurs en herbe!

Programmes complets sur www.houvepaysboulageois.fr